



**Dimanche 27 octobre 2019**

Le CTT Arc-en-Ciel organise son 9<sup>ème</sup> critérium  
série « C »

Adresse : CTT Arc-en-Ciel

Rue Van Kalck, 93

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Entrée via la rue Charles Malis – Piscine Olympique de Molenbeek

### *Règlement du critérium*

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT
- Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro : TRBBW11
- Le club fera usage de 12 tables de couleurs bleues de la marque Stiga ainsi que de balles en plastique blanches de la marque Gewo
- Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.
- Les séries se jouent par poules

Droit d'inscription : 8€ par série et 12€ pour 2 séries

Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les Dames doivent s'inscrire dans la série 'Dames' de leur

En partenariat avec :

classement pour pouvoir s'inscrire dans la série 'Messieurs' de leur classement pour autant que ces deux séries ne présentent aucun conflit au niveau de l'horaire.

Pour vous inscrire : cliquez sur le lien « RESULTATS » du site :  
www.cpbbw.be ou via resultats.aftt.be

Date limite d'inscription : Jeudi 24 octobre à minuit

En cas de problèmes : Willems Béatrice - GSM : 0473/54.64.87 - Email :  
beaswillems@gmail.com

Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !

### *Horaire des séries*

Dimanche 27 Octobre 2019		
09h00	Messieurs « D »	Dames « D/NC »
11h00	Messieurs « NC »	Dames « C »
13h00	Messieurs « E »	
16h00	Messieurs « C »	

Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.

Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

Directrice du tournoi : Laurence Flamand

Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€ -

Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.

Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.

- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas

En partenariat avec :

**SHOP -  
PING.BE**